

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Christian Haché	Numéro de permis 2015932	Date d'inspection Le 12 octobre 2022	
Nom de l'établissement Garderie Polichinelle		Numéro de téléphone (506) 753-4218	
Adresse 87 Arran Street Campbellton NB E3N 1L5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est conforme lors de la visite.
- L'établissement fournit une orientation positive aux enfants.
- Les dossiers des enfants sont complets. Les consentements sont signés par le parent et ajoutés dans le dossier de l'enfant.
- Les dossiers financiers sont tenus sur les lieux d'exploitation.
- Un espace d'accès facile est prévu pour ranger les effets personnels, porte une étiquette indiquant le nom de l'enfant et est rangé séparément pour chaque enfant.
- Observations :
Groupe 2-5 ans : jeux libres et les jeux de tables. À mon départ les enfants s'amuse à l'extérieur.
Nourrissons: jeux libres
- Discussions avec l'exploitante et l'éducatrice concernant les pratiques de feu, la planification et la documentation.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 octobre 2022

Date

original signé par
Sophie Lagacé

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 octobre 2022

Date